

venait d'apprendre que pour le Code militaire allemand, le terme « théâtre de guerre — Kriegsschauplatz » englobait « tout ce qui a un rapport avec la guerre », il fit élaborer un second mémoire, se basant plutôt sur le Code militaire allemand. Pour plus de détails, le lecteur voudra se référer au journal du D^r Welter, fasc. XIV, page 312.

Fin juillet 1915, les autorités militaires allemandes déposèrent une plainte contre Emile Mark pour avoir aidé des Français à rentrer en France. Michel Welter est étonné que le bourgmestre de Differdange n'ait pas été arrêté par les Allemands et suppose « que cela est dû aux bonnes relations de M. Thorn avec von Tessmar » (29).

La mort de Paul Eyschen survenue le 12 octobre 1915 souleva la question de sa succession. Pour Michel Welter, Mathias Mongenast n'entrerait pas en ligne de compte comme étant « trop mou pour prendre en mains les rênes du gouvernement ». Quant aux chances de Victor Thorn, elles sont jugées comme suit :

« M. Thorn est certainement mieux qualifié. Mais il a des sympathies par trop grandes et trop connues pour les Allemands... Il n'est pas germanophile par calcul ou par intérêt, mais toutes ses idées — depuis sa jeunesse — toute sa mentalité sont allemandes. On se demande si sa promotion ne ferait pas courir de grands périls au pays, si la fortune de la guerre tourne contre les Allemands et si ce sont les Alliés qui dicteront la paix, comme il semble certain ».

Enfin, Henri Vannérus semble être, pour le chef socialiste, « la seule personne qui réunit toutes les qualités d'un chef de gouvernement » (30).

Mais c'est Mongenast qui présidera le nouveau cabinet auquel continueront d'appartenir Victor Thorn et Ernest Leclère (12 octobre 1915).

De l'activité de Thorn au sein de cet éphémère ministère nous retiendrons son « Information » du 29 octobre 1915 au commandant des troupes allemandes, déclarant que des militaires allemands contrevenaient aux prescriptions luxembourgeoises sur le ravitaillement et injurient les autorités indigènes chargées de l'exécution desdites prescriptions (31).

Comme dans la biographie consacrée au docteur Welter (fasc. XIV), nous avons relaté les événements qui précipitèrent la chute du cabinet Mongenast et l'avènement du ministère Loutsch (6 novembre 1915), nous n'y insisterons pas en cet endroit.

Relevons seulement qu'à la date du 10-12-1915, les membres de l'ancien Gouvernement, Mongenast, Thorn et Leclère, protestèrent publiquement contre deux passages de la brochure que venait d'éditer le ministère Loutsch, en insistant sur les faits suivants : la question de la nomination d'un nouveau directeur